



## Licenciement d'un délégué du personnel

Par **rouldoune**, le **01/12/2010** à **14:30**

Bonjour, rnje voudrais savoir si je suis obligée d'accepter mon licenciement car j'ai refusé un poste qui ne correspondait pas a ma capacité physique je précise que je suis déléguée du personnel depuis le début d'année dans une entreprise de 14 salariés et que je prend mon role très a coeur mais cela ne plait pas a mes employeurs la raison pour laquel je suis sur la liste des licenciés . Je precise que j'ai 32 années d'ancienneté dans cette meme entreprise . merci de me repondre